



Astellas Capital Santé

Programme Intégré d'Amélioration de la Santé des Enfants de moins de 14 ans à travers les dimensions scolaires, communautaire et sanitaire

**Les Termes de Références Évaluation finale du projet : Enquête CAP
(Connaissances Attitudes et Pratiques) et sur la vulnérabilité des
populations cibles dans les régions médicales de Sédiou et de
Kolda**

Février 2026



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Amref Health Africa (Amref) est une organisation internationale de santé publique basée en Afrique. L'ONG forme des agents de santé locaux et fournit des services de santé pour répondre aux besoins sanitaires les plus dynamiques et les plus critiques du continent. Elle met actuellement en œuvre 178 programmes, touchant directement des millions de personnes dans 37 pays africains. L'organisation est guidée par sa vision d'un "changement durable en matière de santé en Afrique" et par sa mission d'améliorer l'accès durable à la santé pour les communautés africaines grâce à des solutions en matière de ressources humaines pour la santé, de prestation de services de santé et d'investissements dans le domaine de la santé. Son siège social se trouve à Nairobi, au Kenya, et elle dispose de huit bureaux nationaux en Afrique et plus de dix bureaux de collecte de fonds en Europe et en Amérique du Nord. Plus de 97 % du personnel de ses programmes est africain, ce qui permet de toujours relever les défis locaux grâce à l'expertise locale.

Amref renforce les systèmes de santé et forme des professionnels de la santé pour relever les défis liés à la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile (RMNCH), aux maladies infectieuses et non transmissibles, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, aux interventions chirurgicales, diagnostiques et cliniques, et à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Depuis **2023**, le projet Capital Santé Astellas est mis en œuvre par Amref Health Africa avec l'appui de la Fondation Astellas pour la Santé dans les régions de Kolda et Sédiou (**Janvier 2023 – décembre 2025**). Ce projet avait comme objectif principal de : « **contribuer à réduire la morbidité et la mortalité des enfants de la naissance à l'âge de 14 ans en renforçant la décentralisation des services de santé à Kolda et Sédiou** ».

Une **évaluation initiale (baseline)** conduite en 2023 a permis d'établir la situation de référence en matière de connaissances, attitudes et pratiques (CAP), ainsi que le niveau de vulnérabilité des populations cibles. Après trois années de mise en œuvre, il est nécessaire de conduire une **évaluation finale** afin de mesurer les changements induits par le projet, apprécier l'atteinte des résultats, documenter les effets observés et tirer des enseignements pour l'avenir.

Cette évaluation finale s'inscrit dans une logique de **redevabilité, d'apprentissage et d'aide à la décision**, au bénéfice d'Amref Health Africa, de la Fondation Astellas, des partenaires institutionnels et des communautés bénéficiaires.

II. RESUME DU PROJET

Capital santé Astellas est un projet multi-dimensionnel et multi-acteurs qui met au concours du bien-être de l'enfant un environnement sanitaire élargi. Ainsi, l'enfant est mis au centre des dimensions sanitaires, scolaires et communautaires. Toutes les activités entreprises dans ses dimensions se rapportent effectivement à la prise en charge de la santé de l'enfant. Ainsi des activités communautaires sont déroulés par 120 agents communautaires de santé sur l'hygiène, l'environnement et la santé auprès des populations. Aussi des activités scolaires sont déroulées par 180 enseignants points focaux du projet sur toujours l'hygiène, la santé et l'environnement. Enfin 120 agents de santé communautaires ont travaillé sur le suivi de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant à travers 60 postes de santé enrolés par le projet dans les districts sanitaires de Sédhiou, Bounkiling, Goudomp, Kolda, Vélingara et Médina Yoro Foula.

- **Objectif general**

Contribuer à réduire la morbidité et la mortalité des enfants de la naissance à l'âge de 14 ans en renforçant la décentralisation des services de santé à Kolda et Sédhiou.

- **Objectifs spécifiques**

- *Soutenir les écoles en fournissant aux enfants âgés de 6 à 14 ans dans 60 écoles un accès accru aux services de santé préventive et aux informations sur les pratiques recommandées en matière de santé, d'hygiène et de nutrition ;*
- *Former les relais communautaires en engageant leurs communautés et en sensibilisant les femmes en âge de procréer (15-49 ans) et les hommes (15-49 ans) aux pratiques permettant d'améliorer leur santé et celle de leurs enfants.*
- *Appuyer les prestataires de santé à fournir des soins médicaux et chirurgicaux aux enfants de leurs zones en améliorant la qualité et la disponibilité des services de santé*

III. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Objectif général :

Apprécier la pertinence, l'efficacité, les effets et la durabilité du projet Capital Santé Astellas, et mesurer les changements intervenus entre la situation de référence et la fin du projet dans les régions de Kolda et Sédhiou.

Objectifs spécifiques :

- Mesurer l'évolution des **connaissances, attitudes et pratiques (CAP)** des groupes cibles par rapport à la situation de référence ;
- Analyser le niveau d'atteinte des **résultats et cibles du projet** au regard du cadre logique ;
- Apprécier les **effets du projet** sur l'accès, l'utilisation et la qualité des services de santé préventifs, curatifs et chirurgicaux pour les enfants ;
- Examiner les changements observés en matière de **vulnérabilité** des populations cibles ;
- Identifier les **bonnes pratiques, défis, leçons apprises et facteurs de succès ou de contre-performance** ;
- Définir les **priorités stratégiques** pour la **continuité, l'extension ou la capitalisation** du projet, et formuler des **recommandations opérationnelles et stratégiques**.
- Porter un jugement global sur la **performance du projet** selon les critères d'évaluation retenus (voir section IV)

IV. Cadre d'évaluation et alignement avec OCDE-CAD

L'évaluation finale du projet **Capital Santé Astellas** sera conduite conformément aux **critères d'évaluation de l'OCDE-CAD**, afin de garantir la qualité, la crédibilité et l'utilité des résultats pour la redevabilité et l'apprentissage.

Pertinence – adéquation aux besoins.

Le critère évalue dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales et aux politiques des partenaires et de la Fondation Astellas

- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux besoins sanitaires et éducatifs prioritaires des enfants de 0 à 14 ans dans les régions de Kolda et Sédiou ?
- Dans quelle mesure les objectifs et intervention du projet sont-ils en phase avec les priorités nationales et celles de la zone d'intervention ?
- Les approches scolaire, communautaire et sanitaire étaient-elles adaptées au contexte socio-économique et institutionnel ?
- Le paquet d'activités proposé (consultations médico-sociales, activités de communication, mini-camps spécialisés et camps de chirurgie) était-il approprié pour répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires ?

- Quels besoins prioritaires non couverts ont été identifiés et devraient être pris en compte dans une éventuelle phase ultérieure du projet ?

Efficacité – atteinte des résultats.

Le critère d'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs du projet ainsi que ses éventuels effets non attendus (positifs ou négatifs). L'analyse inclut une comparaison des résultats attendus et effectifs, ainsi qu'une analyse des écarts constatés.

- Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints par rapport aux objectifs et aux cibles définies dans le cadre logique ?
- Quels facteurs spécifiques ont pu favoriser ou ralentir l'atteinte des résultats ?

Efficience – utilisation des ressources.

Le critère d'efficience mesure le lien entre les différentes activités, les ressources disponibles et les résultats escomptés. L'évaluation doit permettre d'apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu et au moindre coût, et d'analyser les éventuels retards et dépassements.

- Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et matérielles ont-elles été utilisées de manière efficiente pour produire les résultats du projet ?
- Les modalités de mise en œuvre ont-elles permis un bon rapport coût-résultats ?
- Les ressources humaines, matérielles et financières étaient-elles disponibles en temps opportun pour assurer une mise en œuvre fluide et efficace ?
- L'organisation du projet (dispositif de gestion, coordination, procédures administratives et financières) a-t-elle favorisé une mise en œuvre efficiente aux niveaux opérationnel et administratif ?

Impact / Effet – changements observés.

L'impact juge les retombées de l'action. Il s'agira d'analyser les effets immédiats sur les acteurs concernés, et notamment les bénéficiaires finaux, ainsi que les perspectives d'effets de plus long terme (contribution au développement économique et social, à la réduction de la pauvreté, à l'égalité des genres, ...).

- Quels changements significatifs, positifs ou négatifs, attendus ou inattendus, le projet a-t-il induits sur le capital santé des enfants et sur les pratiques des communautés ?

- Dans quelle mesure ces changements se traduisent-ils par une amélioration de l'accès, de l'utilisation et de la qualité des services de santé préventifs, curatifs et chirurgicaux ?
- Dans quelle mesure les formations dispensées aux acteurs de mise en œuvre (prestataires de santé, enseignants, acteurs communautaires) ont-elles renforcé durablement leurs capacités et contribué aux changements observés?
- Quels besoins prioritaires non couverts par l'intervention ont été identifiés et comment pourraient-ils être pris en compte dans une éventuelle phase ultérieure du projet ?

Durabilité – pérennisation des acquis.

Le critère de viabilité permet de déterminer si les résultats positifs du projet et le flux des avantages sont susceptibles de se poursuivre après la fin des financements externes. L'évaluation finale apprécie la viabilité institutionnelle, technique et financière du projet.

- Dans quelle mesure les acquis et résultats du projet sont-ils susceptibles d'être maintenus après la fin du financement Astellas ?
- Quels mécanismes institutionnels, communautaires et techniques sont en place ou envisagés pour soutenir la pérennisation des résultats ?
- Quel est le degré d'engagement des acteurs locaux (autorités, structures de santé, écoles, communautés) et comment ces acteurs contribuent-ils à la continuité des actions ?
- Quelles sont les perspectives et modalités de réplication, de passage à l'échelle ou d'intégration des interventions dans les dispositifs existants ?

Renforcement de la Gouvernance (Transversale)

- Évaluer les instances de pilotage du projet et la coordination opérationnelle avec les acteurs concernés ;
- Évaluer l'appropriation et la responsabilisation des parties prenantes : portage institutionnel durant le projet et capacité de reprise des activités et de passage à l'échelle au terme du projet.

V. AXES D'ÉVALUATION

L'évaluation s'appuiera sur les critères OCDE-CAD et analysera successivement :

- (i) la pertinence stratégique,
 - (ii) l'efficacité des résultats,
 - (iii) l'efficience des ressources,
 - (iv) les effets et changements observés,
 - (v) la durabilité des acquis,
- avec une analyse transversale de la gouvernance et de l'appropriation.?

VI. MÉTHODOLOGIE

L'évaluation finale adoptera une **approche mixte** (quantitative et qualitative) et participative, permettant la comparaison avec les données de la **baseline**.

Approche méthodologique

- **Revue documentaire** : documents du projet, rapports techniques, cadre logique, rapports de suivi-évaluation ;
- **Enquête CAP de fin de projet** auprès des groupes cibles, avec des outils alignés sur ceux de la baseline ;
- **Collecte qualitative** : entretiens individuels, groupes de discussion (FGD), témoignages et études de cas ;
- **Analyse comparative** baseline – endline ;
- **Triangulation des sources et des méthodes**.

Population cible

- Élèves et enseignants des écoles bénéficiaires ;
- Bénéficiaires directes des interventions chirurgicales
- Relais et agents de santé communautaires ;
- Femmes en âge de procréer et hommes ;
- Prestataires de santé ;
- Responsables institutionnels et partenaires clés.
- Équipe de projet

VII. DÉROULEMENT DE LA MISSION

La mission comprendra notamment les étapes suivantes :

- Réunion de cadrage avec Amref Health Africa (Equipe M&E, Programmes) ;
- Revue documentaire approfondie ;
- Finalisation du protocole et des outils de collecte ;
- Soumission et validations des outils de collecte par l'équipe de Amref
- Collecte des données sur le terrain ;
- Analyse et triangulation des données ;
- Élaboration du rapport provisoire ;
- Atelier ou réunion de restitution et validation ;
- Production du rapport final et des supports de capitalisation.

VIII. LIVRABLES ATTENDUS

- Rapport de démarrage (note méthodologique et outils validés) ;
- Base de données nettoyée et documentée ;
- Rapport provisoire d'évaluation finale ;
- Rapport final en français (et résumé exécutif en anglais) incluant annexes ;
- Présentation PowerPoint de restitution ;
- Note de capitalisation / leçons apprises
- Annexe transcription des entretiens

IX. DURÉE DE LA MISSION

La durée totale de la mission est estimée à 30 à 40 jours calendaires, incluant la collecte de données, l'analyse, la restitution et la finalisation des livrables.

X. PROFIL DU CONSULTANT OU DU CABINET

- Diplôme de niveau Master ou Doctorat en santé publique, sciences sociales, évaluation ou domaine connexe ;
- Au moins **5 années d'expérience** en évaluation de projets de santé ;
- Expérience avérée en enquêtes CAP et méthodes mixtes ;
- Bonne connaissance du contexte sénégalais, notamment des régions de Kolda et Sédiou ;
- Solides capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Expérience en approche basée sur les droits humains et l'équité.



XI. MODALITÉS DE SOUMISSION ET DE SÉLECTION

Les consultants intéressés devront soumettre :

- Une offre technique détaillée format PDF ;
- Une offre financière distincte Format PDF et Excel ;
- Les CV des experts clés.

La sélection se fera sur la base de la qualité technique de la proposition et de la compétitivité financière, selon une grille de notation définie par Amref Health Africa (voir **Annexe**)

La proposition ayant obtenu le maximum de points sera retenue pour la réalisation de l'étude. Amref Health Africa signera un protocole d'accord avec le groupe de consultants sélectionné

XII. RESPONSABILITÉS D'AMREF HEALTH AFRICA

Amref Health Africa mettra à disposition du consultant l'ensemble des documents du projet, facilitera l'accès au terrain et aux parties prenantes, et assurera le suivi technique de la mission.

XIII- Soumission du fichier de soumission :

La soumission se fera uniquement par email au plus tard le **Lundi 02 Mars 2026 à 10H00min** sur l'adresse email suivante : procurement.wa@amref.org

Objet de l'e-mail : "Évaluation Finale Projet Capital Santé Astellas « - (Nom du consultant)".

L'offre technique et le CV des consultants seront envoyés en format PDF.

L'offre financière sera envoyée en format PDF et en format EXCEL.

ANNEXE : Grille de Dépouillement - Évaluation Finale

Système de notation : Échelle de 1 à 5

1. Pondération Globale

Offre technique : 70 points

Offre financière : 30 points

Total : 100 points

2. Évaluation Technique (70 points)

A. Compréhension du mandat et méthodologie (25 points)

- Compréhension des objectifs et critères OCDE-CAD (Note de 1 à 5)
- Pertinence de l'approche méthodologique (Note de 1 à 5)
- Qualité des outils proposés (CAP, FGD, entretiens) (Note de 1 à 5)
- Stratégie d'échantillonnage et plan d'analyse (Note de 1 à 5)

B. Expérience du consultant / cabinet (20 points)

- Expérience en évaluation de projets de santé (Note de 1 à 5)
- Expérience en enquêtes CAP et méthodes mixtes (Note de 1 à 5)
- Connaissance du contexte sénégalais (Note de 1 à 5)

C. Compétences de l'équipe proposée (15 points)

- Qualification académique (Note de 1 à 5)
- Expertise en analyse statistique et qualitative (Note de 1 à 5)
- Capacité de rédaction et synthèse (Note de 1 à 5)

D. Organisation et planification (10 points)

- Chronogramme réaliste (Note de 1 à 5)
- Répartition des responsabilités (Note de 1 à 5)
- Dispositif d'assurance qualité (Note de 1 à 5)

3. Évaluation Financière (30 points)

La note financière sera calculée proportionnellement selon la formule suivante :

Score financier = (Offre la moins disante / Offre évaluée) × 30

4. Échelle de Notation (1 à 5)

Note	Appréciation
5	Excellent – Réponse complète, très pertinente, dépasse les attentes
4	Très satisfaisant – Réponse pertinente avec très peu de limites
3	Satisfaisant – Réponse correcte mais améliorable
2	Faible – Réponse partielle ou insuffisamment développée
1	Très faible / Non conforme – Ne répond pas aux attentes

Seuil technique recommandé : Minimum 3/5 de moyenne générale pour être qualifié.